

**Rémunération des fonctionnaires sur emploi permanent et titulaires**

FONCTIONNAIRES SUR EMPLOI PERMANENT / TITULAIRES (PH)	Montant total des rémunérations annuelles brutes (hors charges patronales)		Dont total primes et indemnités	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
<b>Filière / Catégorie</b>				
<b>Personnel médical</b>	- €	- €	- €	- €
Filière médicale (PM)				
<b>Personnel non médical</b>	278 467 €	3 093 090 €	80 122 €	527 883 €
Filière soins - catégorie A		449 597 €		57 057 €
Filière soins - catégorie B	14 182 €	1 474 001 €	2 310 €	326 035 €
Filière soins - catégorie C		729 905 €		91 860 €
Filière rééducation - catégorie A		26 550 €		2 317 €
Filière rééducation - catégorie B				
Filière rééducation - catégorie C				
Filière médico-technique - catégorie A				
Filière médico-technique - catégorie B				
Filière médico-technique - catégorie C				
Filière administrative - catégorie A	101 303 €	52 289 €	52 496 €	11 896 €
Filière administrative - catégorie B		97 692 €		14 221 €
Filière administrative - catégorie C		37 708 €		2 097 €
Filière ouvrière et technique - catégorie A				
Filière ouvrière et technique - catégorie B	40 029 €		8 653 €	
Filière ouvrière et technique - catégorie C	122 953 €	145 275 €	16 663 €	12 470 €
Filière socio-éducative - catégorie A				
Filière socio-éducative - catégorie B		36 539 €		4 180 €
Filière socio-éducative - catégorie C		10 026 €		3 341 €
Filière personnels de direction - catégorie A				
Filière des psychologues- catégorie A		33 508 €		2 409 €
Filière des sages-femmes - catégorie A				

ZONES À REMPLIR

Les montants indiqués pour les primes et indemnités doivent être inférieurs aux montants totaux